

25 septembre 1635, les fonds nécessaires pour que trois messes basses y fussent célébrées chaque semaine à son intention : le lundi, pour le soulagement des âmes du purgatoire ; le jeudi, en l'honneur du Saint-Sacrement, et le samedi, en celui de la sainte Vierge. Il est qualifié dans l'acte de fondation d'évêque du Puy, de comte du Velay, abbé et baron de Montebourg, conseiller du Roi en ses conseils d'Etat et privé. Sa pieuse mère lui ayant survécu, augmenta cette fondation en 1645 (14).

Just de Serres mourut le 21 août 1641, après avoir institué, pour son héritier, Pierre de Serres, son frère. Il fut enseveli devant le maître-autel de l'église des Jésuites, dans le mausolée qu'il avait érigé à la mémoire de son oncle et prédécesseur, dont il voulut partager la dernière demeure.

JUST DE SERRES

CONSEILLER DU ROI

Just de Serres, deuxième du nom, fils aîné de Pierre, épousa, en 1629, Marie de Baronnat, fille d'Imbert de Baronnat, sieur de la Mure. Il fut conseiller du Roi et lieutenant général au bailliage d'Annonay.

En 1654, il acheta, de Just-Henri Mitte de Chevières, marquis de Saint-Chamond, moyennant la somme de 97,000 livres, la terre et baronnie de Thorenc et Andance.

Le 26 décembre 1654, Just de Serres vendit à Scipion Grimoard de Beauvoir, comte du Roure et de Grisac, la

(14) *Inventaire du chapitre d'Annonay.*